

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 8 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le huit décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle de l'école sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents Mrs Pierre Chavonnet, Fabien Postel, Nans Delafontaine et
 Alain Delafontaine, Mme Françoise Guineau.

Excusés Mme Christine Gérard (pouvoir à Françoise Guineau)
 Mr Didier Lancel (pouvoir à Pierre Chavonnet)

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau

Présentation par Sophie FOUCAULT du parcours sportif SONGEONS – GERBEROY

Mr le Maire accueille Mme Sophie FOUCAULT et Mr François DUMARS, Maire de la commune de SONGEONS qui sont venus faire un point sur deux projets (parcours sportif et parcours patrimoine) pour lesquels la municipalité de Gerberoy a été sollicitée.

En 2018, l'aire de camping-cars verra le jour sur la commune de SONGEONS. Il se situera derrière la salle polyvalente et sera caché par la haie le long du Thérain sur le Chemin de la Messe.

Le parcours sportif est un dossier de la commune de SONGEONS qui s'intègre dans un programme d'aménagement d'équipements complémentaires de la zone sportive actuelle. Il est prévu d'installer quatre agrès : barres parallèles, étirement jambes, poutre d'équilibre et saut alterné sur la commune de GERBEROY le long du bois de Caumont. L'installation sera faite par la Servoise courant janvier – février 2018.

Le parcours patrimoine est un projet commun entre les trois communes de SONGEONS, GERBEROY et LA CHAPELLE SOUS GERBEROY et avec comme partenaires associés la CCPV et le CAUE. Ce projet a pour but de diversifier l'offre touristique de nos communes. Un parcours a été défini et des panneaux sont à l'étude pour une signalétique informative des lieux parcourus.

Mr le Maire fait un point sur l'avancement du dossier d'assainissement au sein de notre commune.

Après ces différentes interventions, les représentants de la commune de SONGEONS quittent le conseil municipal.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Le procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Délibération : Fermeture du poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

Dans le cadre du déroulement de carrière de Monsieur Jacky DEBURE, Mr le Maire présente les conclusions de la commission administrative paritaire qui a accepté l'avancement de grade de Mr Jacky DEBURE au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Dans le cadre de cet avancement, le conseil municipal décide par 5 voix Pour et 2 abstentions de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour un temps d'emploi de 35 h 00 et ce à compter du 1^{er} décembre 2017.

Délibération : création du poste d'adjoint technique principal de 1ère classe

Dans un second temps le conseil municipal doit délibérer pour la création du poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Considérant le tableau d'avancement de grade pour l'année 2017,
Considérant l'avis de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de l'Oise rendu le 6 octobre 2017,

Le conseil municipal délibère et décide, par 5 voix Pour et 2 abstentions, de créer un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à compter du 1er décembre 2017 pour un temps d'emploi de 35 h 00 par semaine.

La nomination de l'agent Mr Jacky DEBURE sera faite par arrêté et l'agent sera reclassé à l'échelon 5 - indice brut 445, indice majoré 391.

Démantèlement poste tour au jeu de Tamis

Le conseil municipal décide le démantèlement du poste Tour situé au jeu de Tamis. Une demande en ce sens sera faite auprès du Syndicat d'Electricité de l'Oise (SE 60).

Point information étude assainissement

Mr le Maire fait le point sur l'avancement du dossier étude assainissement de la commune. Les courriers pour les enquêtes parcellaires ont été diffusés aux habitants par voie dématérialisée et par courrier dans la boîte aux lettres. Les gerboréens doivent prendre rendez-vous avec le bureau d'étude Amodiag afin de réaliser l'étude de leur installation individuelle d'assainissement.

Questions diverses

Mr le Maire informe que le 14 juillet 2018, le Tour de France passera dans notre commune de GERBEROY. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour participer à l'organisation de cet événement majeur pour la valorisation de Gerberoy et de son territoire.

Mr le Maire informe que la cérémonie des vœux aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à 11 h 30 à la salle de l'ancienne école.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 26 janvier 2018 à 20 h 30.

Dans le cadre des demandes de subventions, le conseil municipal décide d'octroyer pour l'année 2018 une subvention de 50 euros à l'Emion (école de musique intercantonale de l'Oise Normande).

Une association propose le 21 mai 2018 « la journée du Clocher ». Il s'agit de faire visiter les clochers pour les mettre en valeur. La commune de GERBEROY va s'inscrire tout en s'assurant que toutes les mesures de sécurité soient prises. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues si la participation de GERBEROY se confirme.

Devant le succès de la Fête de Noël en partenariat avec le comité des Fêtes de la commune de LA CHAPELLE SOUS GERBEROY, la commune projette de chercher les œufs de Pâques sur le jeu de Tamis avec les enfants de nos deux communes réunies.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 00.